Ami du Clergé du 21 mars 1935

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Carême sur le IVe commandement de Dieu *(fin)*. — XIII. Maîtres et serviteurs, 161. — XIV. Les devoirs du citoyen, 166.
Pour la fête de S. François de Paule. — Pénitent et thaumaturge, 172.
Pour la fête de S. Isidore de Séville. — L'excellence de ses travaux, 174.

CARÊME SUR LE IVe COMMANDEMENT DE DIEU

XIII

MAITRES ET SERVITEURS

Omnes honorate.
Rendez à tous l'honneur qui leur est dû.
(I Petr., II, 17).

Mes frères,

La famille est une petite société. Les parents, les grands-parents, les enfants, frères et sœurs, parfois aussi les oncles et les tantes, en un mot, tous ceux qu'unissent les liens du sang, en font partie essentielle. Mais le cercle s'élargit quelquefois, et dans la famille on comprend également les serviteurs, c'est-à-dire les gens qui offrent leurs services en échange d'un salaire à des maîtres plus favorisés de la fortune, les domestiques, ainsi qu'on les appelle communément. Comme leur nom l'indique, ils sont aussi de la maison, *domus, domestici*, ils sont de la famille, ils en font partie intégrante. De là, entre eux et leurs maîtres, des devoirs réciproques qu'il est bon de rappeler. Parlons donc aujourd'hui des uns et des autres, et disons ce que les domestiques doivent à leurs maîtres et ce que les maîtres doivent à leurs domestiques.

I

Le premier devoir des serviteurs, celui qui est comme la racine de tous les autres, c'est le respect. « Esclaves, disait l'apôtre S. Pierre (en ce temps-là l'esclavage régnait encore), soyez soumis à vos maîtres avec toutes sortes de respect, non pas seulement à ceux qui sont bons et humains, mais à ceux qui sont rudes et fâcheux. » (I Petr., II, 18). C'est aussi l'enseignement de S. Paul : « Ceux qui sont sous le joug de l'obéissance, écrit-il, doivent estimer leurs supérieurs dignes de tout honneur. » En effet, les supérieurs sont les représentants de Dieu. L'apôtre revient sur ce devoir, il y insiste, il explique sa pensée : « Vous, les serviteurs, dit-il, obéissez à vos maîtres selon la chair avec respect et révérence, dans la droiture de votre cœur, comme à Jésus-Christ. Ne servez pas à l'œil, comme des gens qui veulent plaire aux hommes, mais comme des serviteurs du Christ, et qui font de bon cœur la volonté de Dieu. Servez avec bonne volonté, comme des gens qui servent le Seigneur, et non pas des hommes. » (Eph., VI, 5-7). Ainsi donc, les maîtres ont droit au respect de leurs serviteurs. Entendez par là non pas seulement une attitude correcte, une froide politesse, mais une déférence sincère et cordiale, car un respect purement extérieur ne serait que de l'hypocrisie s'il n'était inspiré par un vrai sentiment du cœur. C'est Dieu qui l'a voulu ainsi : il y a sur la terre des supérieurs et des inférieurs pour le plus grand bien de la société. N'en voyez-vous pas la raison profonde ? Où tout le monde commande, il n'y a plus d'ordre possible. C'est Dieu qui a fait naître les uns dans l'opulence, les autres dans une condition plus modeste, quelques-uns dans la pauvreté. A quoi bon se rebeller contre cette disposition de la Providence ? Toutes nos récriminations n'y changeront rien. Acceptons donc plutôt la place que Dieu nous a assignée dans la Société, avec toutes les obligations qu'elle comporte.

Il est loin d'en être ainsi, malheureusement. Que voit-on de nos jours ? Les inférieurs mécontents de leur sort, aigris contre la Providence, impatients de secouer le joug, jaloux de toute supériorité et n'aspirant qu'à sortir de la condition sociale où la nature les a fait naître. Ces sentiments ne restent pas enfermés au fond de l'âme : vous avez pu le constater maintes fois, tel domestique parle à ses maîtres sur un ton insolent, tel autre prend devant eux une attitude méprisante, celui-ci se permet vis-à-vis d'eux des familiarités déplacées, celui-là fera sur leur compte des plaisanteries qui les rendent parfaitement ridicules. Où est-il, le temps où S. Vincent de Paul, précepteur des enfants d'une noble famille, voyait Notre-Seigneur dans la personne de leur père, Monsieur de Gondi, et la Sainte Vierge en la personne de leur mère ? Le vrai respect, on ne le trouve plus, à l'heure actuelle, que dans les communautés religieuses, où les supérieurs sont encore entourés d'égards et traités avec honneur. Rien n'est édifiant comme l'histoire de ce jeune novice qui, faisant la lecture au réfectoire, fut repris par son supérieur pour une faute qu'il n'avait pas commise. Il accepta la réprimande sans chercher à se défendre : « Dans mon supérieur, disait-il, j'ai vu l'image de Jésus-Christ. Comment aurais-je osé lui tenir tête ? » Qu'il serait à désirer que tous les domestiques s'inspirassent de cette pensée de foi et qu'ils considérassent Dieu lui-même ou Jésus-Christ dans la personne de leurs maîtres !

Il sera facile à un serviteur qui vénère son maître et respecte en lui l'autorité de Dieu de lui obéir ponctuellement en toutes choses Il ne se permettra pas de discuter les ordres qu'il reçoit, de prétexter des difficultés imaginaires, de chercher à imposer ses manières de voir, de se mettre dans l'impossibilité de rendre les services demandés, d'exécuter les ordres reçus, toutes choses trop communes, hélas ! parmi les domestiques d'au-

jourd'hui. Non, comme ce bon serviteur dont il est question dans l'Evangile, quand son maître lui dit : « Viens ici, » il vient ; « Va là-bas, » il y va. Que dis-je ? Même en l'absence de son maître, loin de se livrer à la paresse ou de bâcler son travail et de l'accomplir vaille que vaille, il s'acquitte aussi bien de sa tâche que si son maître était là ; il veut que celui-ci soit satisfait à son retour.

Je ne l'ignore pas, ce joug de l'obéissance paraît extrêmement dur à ceux qui n'ont pas des sentiments chrétiens. Faire la volonté d'autrui, ne pas se sentir libre un seul instant, abdiquer son indépendance pour faire les caprices d'un despote, d'un incapable, d'un être parfois méprisable à plus d'un titre, voilà ce qui paraît absolument intolérable à nos modernes anarchistes. Aussi vous les entendez, avec leurs chimériques aspirations à l'égalité absolue, pousser ces cris de révolte : « Ni Dieu ni maître ! Notre ennemi, c'est notre maître ! Pourquoi ceux-ci les riches, les heureux de ce monde, les grands de la terre, et nous les pauvres, les malheureux, les petits et les faibles ? » Pourquoi ? Je vous l'ai dit : parce que, depuis le péché originel, l'inégalité des conditions est une des grandes lois du monde et que cela durera toujours. Nous n'y pouvons rien, il faut en passer par là. Quant à croire que notre dignité d'hommes libres soit compromise par l'obéissance, détrompez-vous : il n'y a qu'une servitude honteuse : celle du péché.

La vie de ceux qui commandent, qui jouissent de l'abondance des biens de la terre et qui sont au faîte des honneurs vous paraît beaucoup plus heureuse que la vôtre. Votre imagination, excitée par l'aiguillon de l'envie, l'embellit de tous les charmes qu'on peut rêver ; vous la croyez exempte de tous les maux qui vous font souffrir et parée de tous les agréments les plus enchanteurs. Vous n'ignorez pas cependant que les grands et les riches de ce monde n'échappent pas à la loi commune de l'épreuve, et que bonheur et richesse, honneurs et tranquillité sont loin d'aller toujours ensemble. Quand vous apprenez que quelque grande catastrophe a ruiné des maisons opulentes, des familles qui vivaient dans le luxe et l'abondance, ne vous écriez-vous pas spontanément et avec une vraie satisfaction : « Je ne voudrais pas être à leur place » ? Eh bien ! acceptez donc avec soumission l'humble situation où Dieu vous a placés, sans doute, mais dans laquelle vous n'avez rien à craindre des revers de la fortune. La foudre qui abat les grands chênes épargne les herbes de la prairie et les plantes de la vallée.

Que vous dirai-je encore ? Obéissez à ceux qui vous commandent aujourd'hui, et pensez qu'au jugement de Dieu ils seront traités aussi sévèrement que vous, sans égards pour leurs titres et leurs richesses, et qu'ils seront certainement punis s'ils se montrent injustes, impitoyables et durs envers vous. Rappelez-vous enfin que Dieu, qui vous commande d'obéir, vous promet au ciel une assez belle récompense pour vous faire supporter patiemment toutes les peines de votre condition en ce bas monde.

Tout cela est fort bien, direz-vous. Mais le moyen d'obéir, quand on a affaire à des maîtres difficiles, exigeants, sévères ? Et moi, je vous réponds : « Est-ce par des murmures ou des explosions de colère que vous les rendrez meilleurs ? Est-ce en leur désobéissant que vous changerez leur caractère ? S'il y a obligation pour vous de pratiquer la charité envers tout le monde, n'y êtes-vous pas tenus davantage encore vis-à-vis de vos maîtres ? Croyez-moi : vous les amènerez plus vite à de meilleures dispositions par votre douceur que par vos emportements. »

En dernière analyse, tout se ramène à une question d'amour-propre. Vous vous irritez contre vos maîtres, convenez-en, parce que vous ne pouvez supporter la moindre observation. Je ne veux pas dire que toute observation qui vous est faite soit juste et sur le ton qui convienne. Mais je soutiens que le serviteur ne saurait avoir la prétention d'être parfait et que, dès lors, il aurait mauvaise grâce à exiger de la part de son maître une absolue perfection. La vérité est qu'il faut savoir se faire mutuellement des concessions.

Ce qu'on exige, en dernier lieu, d'un domestique, c'est la fidélité. Mais que cette qualité est rare de nos jours et qu'il est facile de manquer à ce devoir ! L'esprit contraire tend de plus en plus à prévaloir. Trop souvent, aux yeux du serviteur, le maître est l'ennemi taillable et corvéable à merci, l'ennemi que la nouvelle morale permet de trahir, de dépouiller, de ruiner. C'est un principe indéniable : si ceux qui ne possèdent pas sont trop souvent victimes de ceux qui possèdent, la réciproque n'est pas moins vraie ; les maîtres et les riches, à leur tour, sont continuellement exploités par leurs inférieurs ; si, à chaque instant, la misère apparaît dans la demeure des humbles par la faute des grands, à chaque instant aussi la désolation et la ruine envahissent le palais des grands par la faute de leurs subordonnés.

Et, pour en venir à des cas concrets, est-ce un serviteur fidèle, celui qui, au lieu d'employer le temps qui lui est payé, se croise les bras ou se couche à côté de l'ouvrage ? celui qui, au lieu d'apporter à son travail l'attention et l'amour qui font la bonne besogne, s'en acquitte avec cette insouciance qui sent le désir d'en finir au plus tôt avec une tâche odieuse ? celui qui, ne se croyant pas suffisamment payé, vole pour compléter son gage ? celui qui, faute d'attention, laisse se gâter des aliments, se perdre du linge ou des vêtements, se briser des ustensiles, au préjudice de ses maîtres ? celui qui, à leur insu, s'attribue tant pour cent sur les achats ou les ventes qu'il fait ? celui qui, profitant d'un défaut d'ordre, d'un oubli, d'une distraction, dérobe clandestinement les objets confiés à sa garde ? Parce qu'elles passeront inaperçues, ces infidélités

seront-elles moins répréhensibles ? Non, car en entrant au service de quelqu'un, tout domestique prend l'engagement d'avoir soin du bien de son maître, de le respecter, de le conserver, de le défendre, de le faire prospérer, comme si c'était son bien propre. De ce bien il n'est pas le propriétaire, il ne lui est pas permis de se l'attribuer ni de le donner à d'autres ni d'en disposer d'aucune façon. Il serait d'autant moins excusable qu'on lui témoigne plus de confiance, qu'on s'en remet plus loyalement et plus totalement à sa probité. Il a la clef de la cave, du grenier, des armoires ; il a, dans une grande mesure, l'administration des terres, des bois, de l'usine ; il achète, il vend au nom de la famille ; les ressources, les provisions, la fortune de la maison sont entre ses mains. Raison de plus d'être scrupuleusement fidèle.

Mais ce n'est pas seulement sur ses mains, c'est aussi sur ses yeux et sur sa langue que doit veiller un bon serviteur. Qu'il le sache bien : il ne peut pas, sans pécher gravement, se permettre de lire les lettres reçues ou écrites par ses maîtres, de regarder ou de fureter dans leurs meubles, de divulguer les secrets qu'il a surpris par des moyens frauduleux, de s'entretenir de leurs défauts, de raconter tout ce qui se passe dans leur maison, de s'en plaindre outre mesure et d'en dire tant de mal que personne ne veuille entrer à leur service. Ce sont là de réelles et graves injustices.

Heureusement, à côté de ces serviteurs indélicats, il y a des serviteurs de toute conscience, d'une probité impeccable, d'une discrétion à toute épreuve, d'un dévouement sûr, d'une persévérance désintéressée au service d'un même maître. Non seulement ceux-là ne détournent rien, mais ils veillent avec une sollicitude émouvante sur les objets et sur les intérêts dont ils ont la garde ; ils préféreraient perdre plutôt que de gagner quoi que ce soit au détriment de la justice. Grâce à eux les moindres possessions fructifient : on leur doit en grande partie l'abondance des moissons, le succès des affaires, la prospérité du commerce et de l'industrie, les économies, les réserves que l'on retrouvera aux heures difficiles.

Quelques-uns de ces bons serviteurs sont loués dans la Sainte Ecriture. C'est Eliézer dont les services firent prospérer la maison d'Abraham, son maître. C'est la servante de Judith qui partagea l'héroïque expédition de sa maîtresse C'est une autre servante encore, celle du lépreux Naaman, qui procura la guérison de ce riche Syrien en l'adressant au prophète Elisée. Ce nom même de serviteur, est-ce qu'il n'a pas été ennobli depuis que Marie s'est appelée la servante du Seigneur et que Jésus-Christ lui-même a dit : « Je suis venu, non pas pour être servi, mais pour servir » ? A la suite de Jésus et de Marie, les bons serviteurs se sont multipliés dans les familles chrétiennes. Qui de nous n'en a pas connu, de ces êtres si modestes, si dévoués ? Quel souvenir nous leur gardons ! Vieux domestiques qui avez bercé notre enfance, plus attachés à nos maisons que nous-mêmes, quelle place vous occupez dans notre cœur ! Vous n'êtes point pour nous de simples mercenaires, mais des amis, des confidents à qui nous avons donné le meilleur de nous-mêmes : notre estime et notre affection. Soyez bénis. vous vivrez toujours dans notre mémoire ; la société, avec raison, vous accorde des prix et des médailles, mais, récompense plus belle encore, Jésus-Christ, après vous avoir comblés de louanges, vous appelle au partage de sa joie et de sa gloire : « Allons, bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Seigneur. »

II

Je m'adresse à vous maintenant, maîtres et supérieurs. Vous connaissez le proverbe : les bons maîtres font les bons domestiques. Et, comme vous tenez tous à être bien servis, vous ne trouverez pas mauvais que je vous dise en toute simplicité quelles sont les qualités qui font les bons maîtres. Elles se ramènent à deux : la justice et la charité.

Justes, vous l'êtes dans vos transactions journalières, dans vos rapports avec vos semblables. N'y aurait-il donc qu'envers vos serviteurs que vous manqueriez à ce devoir ? Quand vous les avez gagés, vous avez convenu avec eux d'un certain prix ; ce prix, il faut le leur payer intégralement et à l'époque fixée. En rabattre quelque chose serait un vol ; leur faire attendre le paiement, ce serait leur causer un dommage, retenir injustement le bien d'autrui.

Ce prix, ce salaire, quel doit-il être ? Les Souverains Pontifes l'ont réglé : il doit être suffisant pour faire subsister un ouvrier sobre et honnête. Ne donner à vos domestiques qu'un salaire très inférieur, parce qu'ils n'ont pas de chances de se gager ailleurs, parce qu'ils sont contraints par la nécessité d'accepter vos conditions, si dures soient-elles, ou de mourir de faim, c'est abuser de leur situation, c'est spéculer sur leur indigence, c'est leur imposer une violence contre laquelle la justice proteste.

En gageant un domestique, vous avez dû déterminer avec lui le genre et la somme de travail que vous lui demanderiez. Il faut vous en tenir à ce qui a été convenu. Toute besogne supplémentaire réclame une augmentation de salaire et doit être payée en surplus.

Entre domestique et domestique, il y a une distinction souvent très grande à faire : ce que peut réaliser un homme valide et dans la force de l'âge, il ne serait pas équitable de le demander à une femme ou à un enfant. N'est-ce pas inique d'exiger d'une petite bonne qu'elle soit sur pied de grand matin, qu'elle ne cesse pas de travailler toute la journée, appliquée à toutes sortes de besognes, et qu'elle ne remonte à sa chambre que très tard dans la nuit ?

Veuillez remarquer, m. f., que dans les autres professions on travaille un nombre d'heures dé-

terminé, tandis que les domestiques sont, jour et nuit, et du commencement à la fin de l'année, aux ordres continuels de leurs maîtres. Dans la plupart des places, ils ne peuvent jamais dire que leur journée finit à telle ou telle heure. Et leur salaire est quelquefois bien maigre et peu proportionné au travail qu'ils fournissent !

Au moins devraient ils, pour résister à la fatigue, recevoir une nourriture convenable et abondante. C'est là encore pour les maîtres une obligation de conscience à laquelle ils manqueraient certainement s'ils rationnaient leurs domestiques, ou ne leur donnaient qu'une nourriture mal apprêtée. Les denrées sont chères, dites-vous. C'est vrai. Mais entre la prodigalité et l'avarice, entre les raffinements et la négligence, il y a un juste milieu auquel on doit s'en tenir. Avec la nourriture, les domestiques ont droit à des relâches dans le travail, à des intervalles de repos. La cessation du travail, le dimanche, est la condition expresse ou tacite de tout contrat passé entre employeur et employés. Aux autres ouvriers, la loi garantit le repos hebdomadaire : les domestiques peuvent-ils compter avec certitude au moins sur l'après-midi du dimanche ? N'en sont-ils pas privés dans certaines maisons par des réceptions et des repas fixés au dimanche soir ?

Enfin si votre domestique vient à tomber malade, votre devoir est de l'exempter de tout travail, d'appeler le médecin sans tarder, de donner au malade les premiers soins et même, s'il n'a pas de famille, de le garder chez vous. Agir autrement, ce serait se mettre au ban de l'humanité.

Voilà pour les besoins du corps. Mais vos domestiques ne sont pas des machines : ils ont une âme comme vous et à cette âme vous devez porter attention. De là pour vous de nouveaux devoirs, parfois trop oubliés. Quand vous avez gagé un serviteur, savez-vous quelle responsabilité vous assumez ? Entendez l'apôtre S. Paul vous déclarer que le maître chrétien qui n'a pas soin de ses domestiques est un renégat, pire qu'un infidèle. Quel malheur, en effet, si ce domestique, en entrant dans votre maison, allait y rencontrer de mauvais exemples et y trouver sa perte, s'il y entendait sans cesse des blasphèmes et des paroles obscènes, s'il y voyait profanées et foulées aux pieds les plus saintes lois de Dieu et de l'Eglise, l'abstinence du vendredi, le repos du dimanche, l'assistance aux offices, s'il était témoin de l'inconduite de ses patrons, s'il trouvait une incitation au vice et à la débauche chez qui il aurait dû trouver plutôt un encouragement à la vertu !

Est-ce un jeune domestique que vous avez gagé ? Songez que ses parents vous l'ont confié comme ce qu'ils ont de plus cher au monde : vous êtes en quelque sorte leurs remplaçants. Mais ce qu'ils attendent de vous, ce n'est pas seulement de la bonté pour leur cher enfant, c'est de la fermeté aussi. Vous devez donc veiller sur sa conduite, sur ses pratiques religieuses autant que sur sa santé. Vous êtes-vous aperçus qu'il a déjà des relations suspectes, avertissez-le, avertissez ses parents sans plus tarder, n'attendez pas que le scandale se soit produit. La surveillance s'impose encore davantage si vous avez vous-mêmes des enfants. C'est parfois d'un petit domestique, d'une petite servante que les enfants de la maison reçoivent la première leçon d'immoralité et par eux qu'ils sont prématurément initiés au vice, pervertis et flétris.

De la religion de vos domestiques vous ne devez pas vous désintéresser non plus. C'est un devoir pour vous de leur donner tout le temps nécessaire pour assister à la messe le dimanche, se confesser et communier aux grandes fêtes de l'année et plus souvent encore, s'ils en manifestent le désir, et s'ils sont encore jeunes, suivre assidûment les catéchismes. Mettre des obstacles à leurs pratiques religieuses, ce serait de votre part une grave injustice. Vous êtes trop chrétiens pour ne pas le comprendre. Mais ce n'est pas tout.

A ce souci de la justice il faut joindre une grande charité dans vos rapports avec vos serviteurs et leur témoigner en toute occasion beaucoup de bonté et de dévouement.

Autrefois le domestique s'asseyait à la table de ses maîtres, partageait leurs repas, prenait part à la conversation. Le soir, la journée finie, il avait sa place autour du foyer, sous la grande cheminée, donnant son opinion sur les travaux à faire et les décisions à prendre. On lui laissait plus d'initiative, mais il prenait plus de responsabilité. Aussi travaillait-il plus comme associé que comme mercenaire. Depuis la Révolution française, les choses ont changé en cela comme en bien d'autres. Peu à peu le serviteur a été éloigné de la table et du foyer de ses maîtres. Dans combien de maisons maintenant n'a-t-il plus de rapports avec ses patrons que pour recevoir leurs ordres ou entendre des reproches ? Aussi ne considère-t-il plus leur maison comme la sienne propre ; il y paraît, il en disparaît, il en sort souvent à peine entré. Parfois même on compte autant de domestiques qu'il y a de mois dans l'année. Mais aussi qu'arrive-t-il ? Les rares domestiques qui se gagent encore ne se considérant plus comme membres de la famille et se voyant traités en suspects, sinon en ennemis, travaillent le moins possible, ne craignent pas de duper, de voler leurs maîtres, avec la perspective de continuer ailleurs les mêmes méfaits quand leurs maîtres les auront renvoyés pour prendre d'autres domestiques qui les tromperont encore davantage.

Croyez-moi, m. f., changez d'attitude, soyez bons. Bons, il faut l'être pour tous, mais n'avez-vous pas des raisons particulières d'être bons spécialement pour vos domestiques ? La première de toutes, c'est que vos domestiques sont doublement vos frères, par nature et par grâce. Car enfin vous sentez bien qu'ils ne sont pas d'une autre race que vous ; ils portent dans leurs veines le même sang humain et le même sang divin. C'est une vérité que le P. Lacordaire exprimait énergiquement quand il disait un jour que l'histoire de nos origi-

nes nous couche tous aux pieds du même homme, comme aux pieds du même Dieu. Frères en Adam, frères en Jésus-Christ, voudrez vous être pour vos semblables des frères dénaturés, dédaigneux et hautains ? Cela se voit pourtant, hélas ! et il n'y a rien de plus odieux que ces maîtres qui regardent leurs serviteurs du haut de leur grandeur et leur parlent comme à des chiens. Ils mériteraient une sévère leçon, celle que donna un jour à une fille de Louis XV une personne de la cour : « Ne savez-vous pas, lui avait dit la princesse, que je suis la fille de votre roi ? — Et moi, Madame, répondit l'autre, ne savez-vous pas que je suis la fille de votre Dieu ? »

La pitié, la compassion vous font, à leur tour, un devoir d'être bons pour vos domestiques. Plaignez leur sort, écoutez-les vous dire : « Nous sommes de toutes les maisons, et toutes les maisons peuvent nous fermer leurs portes. Nous sommes de toutes les familles, et toutes les familles peuvent nous rejeter. Nous élevons les enfants comme s'ils étaient à nous, et quand nous les avons élevés, ils ne nous reconnaissent plus. Nous épargnons le bien des maîtres, et le bien que nous leur avons épargné s'en va à d'autres qu'à nous. Nous nous attachons au foyer, à l'arbre, au puits, au chien de la cour, et le foyer, l'arbre, le puits, le chien nous sont enlevés quand il plaît à nos maîtres [1]. » Considérez la situation de ces serviteurs toujours logés à l'endroit le plus incommode de la maison, ne pouvant recevoir personne, si ce n'est à la cuisine, sous la surveillance des maîtres, pas même autorisés à inviter à dîner avec eux un parent et un ami, et si ce sont des gens mariés, n'ayant plus ni foyer ni joie de famille, séparés l'un de l'autre, ne pouvant ni élever, ni nourrir, ni garder leurs enfants, ni même les soigner s'ils sont malades. Tout cela serait peu de chose s'il ne fallait, en outre, se plier à tous les caprices d'un maître exigeant, d'une maîtresse fantasque, supporter les taquineries des enfants de la maison et répondre poliment à des insultes.

Vous qui dédaignez ces pauvres gens, je voudrais bien vous voir un instant à leur place. Supporteriez-vous cette situation ? Je fais là une supposition. Mais à quoi a-t-il tenu qu'elle ne fût une réalité ? Ils sont les petits, les malheureux. Pourquoi eux plutôt que vous ? Pourquoi eux en bas, et vous en haut, eux dans la cuisine, vous au salon ? Votre amour-propre en cherchera mille raisons plus ou moins flatteuses. Pour moi, je n'y puis voir qu'une faveur de Dieu, toute gratuite à votre égard. Mais parce que Dieu fut extrêmement bon pour vous, est-ce une raison de manquer à être bons envers les autres enfants de Dieu ?

La reconnaissance, elle aussi, vous fait un devoir d'être bons envers vos domestiques, car en somme, que vous le vouliez ou non, vous êtes leurs obligés : tous les jours ils travaillent pour vous, pour votre vêtement, pour votre nourriture, pour votre logement, pour vos plaisirs. Un Père de l'Eglise examine lequel est le plus utile à la société, du pauvre ou du riche, ce qui revient à demander duquel on peut plus facilement se passer, de celui qui sert ou de celui qui est servi, de celui qui produit ou de celui qui consomme. Vous devinez bien de quel côté penche la balance : ce n'est pas du vôtre. Dites tant que vous voudrez que vous payez vos domestiques. Croyez-vous que cette rétribution, quelle qu'elle soit, puisse équivaloir à leur rude labeur du jour et de la nuit, à leur assujettissement, je pourrais dire à leur asservissement, à leurs humiliations, à leurs constantes fatigues ? Qui de vous accepterait un pareil esclavage, à de pareilles conditions ? Et puis, il y a des choses qui ne se paient à aucun prix : c'est le dévouement, le don de leurs forces, de leur santé, de leur vie que parfois ils abrègent pour vous. Je ne dis là que la vérité, telle qu'elle est. Ne pas le reconnaître, ce serait être ingrat et vous ne devez être ingrats envers personne, mais encore moins envers les gens qui vous obligent.

Oserai-je invoquer une dernière raison d'être bons pour vos domestiques ? Votre intérêt. Rien n'est plus précieux qu'un fidèle serviteur. Or voulez-vous que je vous dise le moyen de vous le procurer ? C'est d'être bons tout les premiers. Il n'y aurait, ce me semble, que de bons serviteurs s'il n'y avait que de bons maîtres. Regardez autour de vous : pourquoi les domestiques restent-ils si longtemps dans certaines maisons ? Pourquoi se montrent ils si dévoués, si attachés à leurs maîtres ? Pourquoi tels autres patrons renouvellent-ils sans cesse leur personnel, au grand détriment de leur tranquillité et de leurs intérêts ? Inutile de vous l'expliquer : dans le temps d'égalité et d'indépendance où nous sommes, il faut être bon si l'on veut être bien servi.

Cette bonté que je vous demande, comment la témoignerez-vous à vos domestiques ? Je ne vous dis pas, remarquez-le bien, d'être familiers, ou, comme on dit vulgairement, d'être « à tu et à toi », avec eux. Entre maîtres et serviteurs, il doit toujours exister une différence. l'égalité ne peut ni ne doit régner entre eux. Aux uns le commandement, aux autres l'obéissance : *Cui honor, honor* (Rom., XIII, 7). Mais cela n'empêche pas un bon maître de se montrer affectueux pour ses serviteurs.

Ce n'est pas lui qui dira comme certains : « J'ai payé mes domestiques. Je ne leur dois plus rien. Leurs affaires ne me regardent pas. Qu'ils se débrouillent comme ils pourront ! » Non, le bon maître s'intéresse à la santé, à la famille, aux projets d'avenir, aux intérêts de ses serviteurs, toujours prêt à les aider d'un bon conseil, d'un secours en argent, d'une parole de réconfort.

Ce n'est pas lui qui harcèlera ses domestiques d'ordres capricieux et souvent contradictoires, qui les surchargera de travail, les traitant non pas comme des êtres humains, mais comme des bêtes de somme. Non, au lieu d'être sans cesse sur leur dos, — comme l'on dit, — il leur laisse une cer-

[1] Lamartine, *Geneviève, Prière d'une servante*.

taine initiative, il leur ménage quelques instants de répit, et il s'en trouve bien.

Ce n'est pas lui qui affectera de ne leur parler que pour leur donner des ordres, sur un ton hautain et autoritaire. Un bon maître est toujours poli, même avec ses domestiques. Il a, comme Bossuet le disait du prince de Condé, « le commandement honnête ». Il ne croit pas déroger à sa dignité en leur disant : « s'il vous plaît » et « merci » !

Ce n'est pas lui qui ne passera sur rien et sera sans pitié pour les moindres fautes. Beaucoup de légères négligences resteront sans observations, ou, si elles sont relevées, le seront sans aigreur.

Ce n'est pas lui qui se fera un cruel plaisir de persifler ses domestiques, de tourner en dérision leur condition, leur langage, leurs manières, de leur donner des sobriquets, de les injurier grossièrement. Et ils ne toléreront pas que les domestiques soient le jouet et les victimes de ses enfants. On a vu de pauvres servantes préférer, de guerre lasse, sortir et rester sans place, sur le pavé de la rue, plutôt que de demeurer dans une maison où ces jeunes tigres les déchiraient chaque jour de leurs impertinences. Etre l'objet des moqueries d'un maître ou d'une maîtresse, c'est dur; mais être insulté par des tyranneaux de dix à quinze ans, c'est intolérable.

Enfin ce n'est pas lui qui témoignera à ses domestiques une défiance injurieuse, en mettant sous clef toutes les provisions. Il lui faut des preuves avant de croire qu'on le vole; en attendant, il fait confiance à son personnel.

Et il se trouve qu'en agissant ainsi, il gagne le cœur de ses domestiques, arrive à en être toujours bien servi et à les attacher longtemps, sinon toujours, à sa personne et à sa maison.

N'est-ce pas le cas de vous dire en terminant, comme il est dit dans l'Evangile : « Allez, et faites de même » ?

XIV

LES DEVOIRS DU CITOYEN

> *Hic est fratrum amator et populi Israel.*
> Voici l'ami de ses frères et du peuple d'Israël. (Macch., xv, 14).

Mes frères,

Ma tâche ne serait pas complètement achevée si, après vous avoir rappelé vos devoirs envers vos parents et vos enfants, vos maîtres et vos serviteurs, je ne vous parlais pas de vos devoirs envers votre patrie. Jamais, peut-être, à aucune époque de notre histoire nationale, le besoin de cet enseignement ne se fit aussi impérieusement sentir que de nos jours. A mesure que les croyances religieuses s'amoindrissent dans les cœurs, on constate aussi une décroissance progressive de l'amour du pays natal. L'idée de patrie s'est obscurcie et la conception de cette grande chose n'a plus sa netteté et sa clarté primitives. Sous le prétexte fallacieux d'une solidarité universelle, des sophistes voudraient nous détacher de la patrie, supprimer les frontières entre peuples, au culte de la France substituer celui de l'humanité, fusionner tous les peuples en une seule et immense nation qui changerait la face du monde. Cette utopie folle et dangereuse pénètre de plus en plus dans les masses, et nous ne voyons pas sans anxiété grandir chaque jour la race sinistre des Sans-Patrie. Il est donc grand temps de réagir contre cette tendance funeste et de nous pénétrer de nos devoirs de citoyens, de nous faire, comme dit Bossuet, « une âme française. »

I

Et d'abord qu'est-ce que la patrie ? C'est le sol béni où Dieu a placé notre berceau, le foyer où notre âme s'est épanouie sous les caresses de notre mère, le coin de terre qui a abrité notre enfance et dont le souvenir est encore pour nous plein de charme, quand par la pensée nous revenons, comme disait Lacordaire, « aux riants rivages de notre jeunesse. » La patrie, c'est le clocher de village du haut duquel, aux jours de fête, des voix harmonieuses descendent qui font battre nos cœurs d'un saint enthousiasme ; l'église de notre paroisse, de notre baptême et de notre première communion, l'église où bien des fois, au son du glas funèbre, nous avons suivi, au milieu des larmes et des chants de deuil de la liturgie catholique, la dépouille mortelle de parents et d'amis qui venaient de nous dire le dernier adieu ; c'est l'humble cimetière où dorment, à l'ombre de la croix et dans l'attente de la résurrection générale, les cendres refroidies de nos aïeux, et où notre place est aussi marquée auprès de ceux dont les corps reposent sous la pierre du sépulcre, mais dont les âmes sont transportées dans cet au-delà mystérieux de l'éternité.

La patrie, c'est plus que ces prairies verdoyantes, ces vallées ombreuses, ces grands bois, ces rivières aux méandres capricieux qu'enferment les horizons de chacune de nos provinces ; la patrie, c'est la Picardie pour les habitants de la Provence, la Bretagne pour les montagnards du Jura, c'est tout ce que notre vieille France contient de pays et de citoyens dans les vastes limites dont elle est entourée, c'est tout ce qui parle notre langue, tout ce qui est compris dans l'unité de notre territoire. La patrie, c'est la nation qui doit être aimée, honorée, servie et défendue par toutes les facultés de notre intelligence, par toutes les forces de nos bras, par toute l'énergie et tout l'amour de nos âmes, c'est la France avec le drapeau de son armée, les rudes marins de sa flotte, les vaillants missionnaires, propagateurs de notre civilisation à l'étranger, et enfin les innombrables équipes de ces bons travailleurs des champs, de la mine, de l'usine et de l'atelier. La patrie, ce n'est pas seulement l'association des vivants sur le même sol, c'est la longue suite des générations qui se sont succédé à la même place, ce n'est pas seulement la

France actuelle, c'est la France des ancêtres, avec sa glorieuse histoire, avec son passé riche de souvenirs, avec ses traditions lointaines, avec ses triomphes et ses gloires, mais aussi avec ses sacrifices, ses épreuves, ses revers et ses deuils. Oui, voilà ce qu'est pour nous la patrie.

II

Comprenez-vous quels sentiments d'amour, d'attachement, de reconnaissance et de dévouement elle excite dans nos cœurs ? C'est un instinct de notre nature, auquel il est impossible de se soustraire. Le Créateur, qui l'a mis en nous, l'approuve et le bénit. « Le sentiment religieux, a dit Lacordaire, et le sentiment patriotique, loin de s'exclure, se fortifient l'un par l'autre La patrie est notre Eglise du temps, comme l'Eglise est notre patrie de l'éternité. C'est Dieu qui a fait la patrie comme il a fait l'Eglise ; c'est lui aussi qui a fait l'amour qu'il nous demande pour toutes deux [1]. »

Ouvrez la Bible. Il n'y a pas de livre où le patriotisme soit affirmé avec plus de force et de tendresse, exalté avec plus d'enthousiasme. N'était-ce pas un grand patriote, ce Moïse, vrai sauveur de son peuple, qui fait sortir d'Egypte, au péril de sa vie, ses concitoyens opprimés, les conduit à travers le désert à la recherche de la Terre promise, supporte sans se lasser leurs plaintes et leurs révoltes continuelles, les dote d'une constitution admirable de sagesse et de fermeté, et se fait leur défenseur auprès de Dieu qu'ils ne cessent d'irriter ? N'était-ce pas un grand patriote, ce Jérémie qui, voyant son peuple emmené en captivité, poussait ces Lamentations touchantes « qui attendrissent encore ceux qui les entendent [2] » et ces prophètes qui, sans craindre pour leur vie, avertissaient Israël et Juda de leurs crimes et les mettaient en garde contre la colère de Dieu ? N'étaient-ce pas de grands patriotes, ce Mathathias qui, voyant le temple de Dieu profané et la vraie religion persécutée par les païens, leva l'étendard de la révolte et rallia autour de lui les Israélites fidèles au Seigneur, et ces frères Macchabées qui allaient au combat en s'écriant : « Il vaut mieux que nous mourions plutôt que de voir notre nation opprimée et notre sanctuaire souillé et détruit » ?

L'Ecriture est pleine d'exemples qui nous apprennent ce que nous devons à notre patrie. Mais le plus beau de tous est celui de Jésus Christ lui-même. Le Fils de Dieu fait homme a non seulement accompli tous les devoirs qu'exige d'un homme la société humaine, charitable envers tout le monde, et ceux d'un bon fils envers ses parents à qui il était soumis, mais encore ceux d'un bon citoyen. Ses parents le pressaient de porter la bonne parole à d'autres nations qui l'auraient mieux reçue peut-être. Et toute sa vie il demeura dans le pays de ses pères. « Je ne suis envoyé, disait-il, que pour les brebis perdues de la maison d'Israël. » (Matth., xv, 24).

[1] Discours sur la vocation de la nation française.
[2] Bossuet, *Politique tirée de l'Ecriture Sainte.*

Son pays, combien il l'a aimé ! Que n'a-t-il pas fait pour sa patrie ? « O mon peuple, peut-il dire, c'est moi qui ai donné à tes champs leur fertilité et qui t'ai paré de magnificence. Tous les miracles dont ton histoire est remplie, c'est moi qui les ai opérés. Si la mer s'est ouverte devant toi, c'est que je lui en ai donné l'ordre. Si la manne est tombée pour te nourrir dans le désert, c'est que j'ai ouvert les portes du ciel. Si tu as enfin atteint la terre de tes espérances, c'est que sur ton passage j'ai rendu les peuples immobiles comme des pierres. Si le Jourdain a rétrogradé, c'est que mon souffle l'a repoussé en arrière. Je t'ai ramené de tous les exils, consolé dans toutes tes peines. Je t'ai donné tous tes libérateurs et préparé toutes tes victoires. Depuis que je suis descendu du ciel et que j'habite au milieu des hommes, que n'ai-je pas fait pour te réjouir et te sauver ? J'ai vogué sur tes lacs et sur tes mers, je me suis assis sur tes collines, j'ai bu l'eau de tes torrents et de tes fontaines, j'ai cheminé par tous tes sentiers, j'ai prié dans ton temple, je me suis associé à toutes tes fêtes et j'ai fait écho à tous tes cantiques. Pour charmer tes yeux, je t'ai montré le plus beau des enfants des hommes ; pour ravir tes oreilles, je t'ai fait entendre la mélodie et l'éloquence de ma parole. Ce n'est pas tout : j'ai mis à ton service une bonté et une puissance infinies. Tu m'as vu passer en faisant le bien, chassant les démons, guérissant les malades, apaisant les tempêtes, ressuscitant les morts, pardonnant les péchés, bénissant les petits enfants, et toujours si doux, si gracieux, si souriant, que ma seule présence épanouissait les cœurs. Enfin j'ai fait l'impossible pour te sauver : prédications, prières, promesses et menaces, je n'ai rien épargné. »

Tout cela est absolument vrai. Si vous en doutiez encore, écoutez ce récit. Quelques jours avant sa mort, Jésus descend la colline des Oliviers, il se rend à Jérusalem. Tout à coup il s'arrête,... il vient d'apercevoir les murs de la cité sainte et le temple qui les domine de toute sa majesté. Il les contemple comme dans une extase de douleur, puis, leur tendant ses mains tremblantes d'émotion, il s'écrie en pleurant : « Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu n'as pas voulu ! Ah ! si du moins, en ce jour, tu savais ce qui peut t'apporter la paix ! Mais non, maintenant, tout cela est caché à tes yeux. Des jours viendront sur toi, et quels jours ! Tes ennemis t'environneront, te presseront de toutes parts, et ne laisseront pas de toi pierre sur pierre ! » En voyant Jésus pleurer sur le tombeau de Lazare, les Juifs s'écriaient : « Voyez donc comme il l'aimait ! » N'est-ce pas la même réflexion qui nous vient aux lèvres en voyant Jésus pleurer sur sa patrie ?

Sa patrie, elle se montra pourtant bien ingrate et cruelle. « A mort, Jésus ! Délivrez-nous Barabbas ! Nous ne voulons pas de Jésus pour roi ! En-

levez-le ! Qu'il soit crucifié ! Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! » Ainsi clamait la multitude en délire. Et Jésus ? Pendant qu'il gravit les pentes de la funèbre montagne, quelques pieuses femmes le suivent en sanglotant. Il se retourne vers elles. Que va-t-il leur dire ? Il leur parle de sa patrie, dont le souvenir le poursuit jusque sur le Golgotha : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi. Ce n'est pas moi qu'il faut plaindre. Pleurez sur vous et sur vos enfants. Car voici venir des jours où l'on dira : « Heureux les parents qui n'ont pas d'enfants ! »

La lugubre procession arrive au sommet du Calvaire. Les bourreaux se saisissent de Jésus, l'étendent sur la croix et l'y clouent à grands coups de marteau. Bientôt la croix se dresse et le Sauveur apparaît à tous les yeux. Mais au-dessus de sa tête on a écrit : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs. » Roi des Juifs : il a tenu à porter jusque sur le gibet ce titre, le plus cher à son cœur après ceux de Fils de Dieu et de Fils de Marie. On l'insulte jusque dans son agonie. Et lui, que fait-il ? Il prie. Pour qui sa dernière prière ? Pour sa patrie : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Il meurt pour le genre humain tout entier, mais, dit Bossuet, il eut à ce moment un regard particulier pour sa nation et voulut que l'amour de sa patrie trouvât sa place dans ce grand sacrifice [1].

Serions-nous donc encore les disciples de Jésus-Christ, si nous n'aimions pas notre patrie ? Ce divin Maître pouvait-il mieux nous montrer que si l'on est obligé d'aimer tous les hommes, puisqu'à vrai dire il n'y a point d'étrangers pour le chrétien, à plus forte raison doit-il aimer ses concitoyens. Devoir facile et bien doux à remplir quand la patrie qu'il faut aimer s'appelle la France.

III

Qu'il est admirable, le pays où Dieu a placé notre berceau et fixé notre destinée sur la terre ! Nous sommes fiers de sa langue : bégayante dans la chanson de Roland, savoureuse et pittoresque dans Montaigne et Ronsard, juste dans Pascal, majestueuse dans Bossuet, fière dans Corneille, tendre dans Racine, riche et éclatante dans Chateaubriand, sonore dans Lamartine, Hugo et Musset. Nous aimons les idéales figures de ces Martin de Tours, Remi de Reims, Clotilde, Vincent de Paul, et, au-dessus de tous, celle de cette enfant unique, pure comme un lis, spirituelle, brave, tendre, cœur de lion et cœur de femme, naïve et fine, croyante et aimante, qui eut la gloire de couronner son roi et celle, plus grande encore, de sauver son peuple et de mourir pour sa rançon, en un mot, l'étoile de notre histoire, Jeanne d'Arc.

Nous aimons de la France l'épopée guerrière, parmi les flamboiements de son épée. Nous aimons la terre que Dieu nous a désignée pour patrie : terre féconde qui donne le blé et le vin, terre utile qui recèle le charbon et le fer, terre charmante que ne désolent ni un soleil trop brûlant ni un froid trop rigoureux, terre enchanteresse de nos yeux, berceuse de nos douleurs, réservoir inépuisable de nos biens. Nous aimons la France, soldat de Dieu à travers les siècles. Y a-t-il eu bien des coups de glaive donnés et reçus pour la religion ou pour quelque autre grande idée qui ne soit pas dus à notre bras ? Faut-il chasser les Sarrasins qui ont envahi notre pays et pénétré jusqu'en Poitou et en Bourgogne, faisant le désert autour d'eux, désert de villes par l'incendie, désert d'hommes par l'assassinat ? Aussitôt Dieu siffle les Francs (comme eût dit le prophète d'Israël), et Charles écrase les Sarrasins à Poitiers sous les coups de son formidable marteau. Faut-il protéger le vicaire de Jésus-Christ, lui constituer un domaine, lui donner un royaume, lui assurer l'indépendance ? Nous y sommes avec Pépin le Bref, Charlemagne, Lamoricière et les zouaves pontificaux. Faut-il courir à la conquête de Jérusalem et du Saint Sépulcre ? Nous y sommes avec Godefroy de Bouillon et S. Louis. Faut-il proclamer le grand principe de la liberté individuelle et de l'égalité civile ? Nous y sommes avec nos évêques qui travaillent à émanciper les serfs, avec nos vieux bourgeois et nos vieux rois qui rédigent les premières chartes des libertés communales. Faut-il enrayer la marche de l'hérésie protestante ? Nous y sommes avec les Ligueurs, et nous convertissons le plus populaire de nos rois, Henri IV.

Faut-il semer par le monde les idées de liberté, d'égalité, de fraternité qui, en fin de compte, sortent de l'Evangile ? Nous y sommes avec nos savants, nos soldats, nos orateurs, nos poètes, nos écrivains, nos hommes d'Etat. Et les idées religieuses ! Savez-vous ce qu'il y a de missionnaires, hommes et femmes, annonçant la doctrine catholique et propageant la civilisation sur la surface de la terre, présentement ? 80.000 environ. Eh bien ! sur ce nombre, nous comptons 50.000 Français et Françaises, au moins. Et la charité ! De sainte Geneviève qui sauva Paris de la famine, à S. Louis qui nourrissait tous les jours des pauvres à sa table et leur servait à manger, de S. Louis à S. Vincent de Paul, que les impies eux-mêmes respectent comme un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité, de S. Vincent de Paul à l'abbé Le Pailleur, le père des pauvres vieillards que soignent partout les Petites Sœurs des pauvres, on ne compte plus notre armée de généreux et de dévoués. Un écrivain a dit : « Dressez en colonnes les œuvres de bienfaisance des peuples. La nôtre s'élèvera à la hauteur d'une pyramide, celle des autres atteindra à peine les genoux d'un enfant. » C'est donc en vain que nos ennemis s'efforcent de nous calomnier, nous aimerons toujours la « doulce France, » la nation généreuse qui fut, à travers les âges, le flambeau de l'humanité et qui est demeurée dans le monde le champion du droit et le soldat de l'idéal.

[1] Bossuet, *Politique tirée de l'Ecriture Sainte*, livre I, art. 6.

Toutefois, j'ai besoin de vous le dire, cet amour de la patrie ne doit pas être exclusif. Ne trouver de beau, de bon, de grand que ce qui est de la France, c'est de l'enfantillage et cela ressemble trop à la courte vue du villageois qui ne voit rien au-dessus de son clocher natal. Vous seriez inexcusables de juger les choses avec cette étroitesse de vues, vous à qui l'histoire et la géographie ont fait parcourir les siècles ainsi que l'univers. Il y a un milieu à tenir entre ceux qui dénigrent la France de parti-pris et ceux qui s'obstinent à ne connaître qu'elle. Vous seriez plus inexcusables encore si votre patriotisme dégénérait en ce nationalisme étroit et barbare qui animait autrefois Athènes contre Sparte et Rome contre le reste de l'univers.

Il ne faut pas oublier qu'au-dessus de la patrie se place l'humanité, que tous les hommes, à quelque pays qu'ils appartiennent, quelques frontières qui les séparent, ont une même nature, qu'aux yeux de Dieu nous sommes tous frères : « *Viri fratres*, » c'est la première parole de S. Pierre aux hommes de tous pays réunis à Jérusalem pour la Pentecôte; depuis la Rédemption, il n'y a plus, dit l'apôtre S. Paul, ni grec ni barbare, ni Juif ni Gentil, mais nous sommes tous un en Jésus-Christ. Tout en gardant nos préférences pour notre pays, nous n'exclurons donc pas les étrangers de notre cœur, et, bannissant toute haine, nous serons prêts à leur rendre service à l'occasion, imitant la conduite de ce bon Samaritain que Jésus nous a proposé comme modèle et qui n'hésita pas à donner ses soins charitables à un ennemi héréditaire, à un Juif qu'il voyait malheureux.

Voilà l'amour de la patrie, tel qu'il doit être, large, éclairé, généreux.

IV

Il me reste maintenant à vous dire comment doit se manifester votre patriotisme. C'est d'abord par le respect de l'autorité. A la tête de la Société politique, comme à la tête de la Société familiale et domestique, Dieu, le maître suprême, a placé une autorité qui le représente. Appelez cette autorité comme vous voudrez : monarchie ou république; c'est Dieu qui prend ce moyen et se sert de cet instrument pour nous imposer sa volonté. « C'est par moi, dit-il dans la Sainte Ecriture, que les rois règnent et que les législateurs font de justes lois. » (Prov., VIII, 15). Il veut donc que nous obéissions à ses représentants : « Rendez à César ce qui est à César. » (Luc, XX, 22). Il nous fait dire par l'apôtre S. Pierre : « Soyez soumis pour Dieu à toute créature humaine, au roi comme le plus élevé en dignité, et à ses ministres, parce que telle est la volonté de Dieu. » (I Petr., II, 18). Il nous répète par la bouche de l'apôtre S. Paul : « Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures, car il n'est point de puissance qui ne vienne de Dieu, et toutes celles qui sont sur la terre ont été ordonnées et réglées par lui. » (Rom., XIII, 1).

La forme des institutions politiques peut changer ; le nom des détenteurs du pouvoir ne sera pas le même d'un pays à l'autre, de l'année actuelle à l'année suivante; les révolutions, la volonté et le vote des peuples, les besoins d'une société qui commence ou les caprices d'une société qui finit pourront renouveler ou rajeunir les formes sociales. Que dis-je ? L'autorité peut reposer entre des mains indignes, passer à des hommes corrompus, violents et impies. La doctrine de l'Eglise est toujours la même : « Celui qui résiste à l'autorité résiste à Dieu lui-même. » (Rom, XIII, 2). Chacun peut avoir sur le meilleur régime à désirer pour son pays ses vues personnelles ; il peut travailler, dans la mesure où la Constitution le permet, à les faire triompher ; mais, en pratique, il doit accepter le régime établi et ne rien faire qui trouble l'ordre et la paix entre les citoyens.

Cette soumission d'ailleurs est parfaitement compatible avec la défense de ses droits et ne signifie nullement l'abdication devant les abus de pouvoir et les injustices. Elle demande seulement que cela se fasse par les voies légitimes, en distinguant, selon l'enseignement répété de Léon XIII, entre le régime lui-même et la législation : le régime qu'il faut respecter parce qu'il représente l'autorité qui vient de Dieu et assure l'ordre nécessaire au bien-être des citoyens, et la législation, qui peut toujours être modifiée, et qui doit l'être si elle est contraire à la justice ou à l'équité.

De cette soumission aux pouvoirs établis, nous avons un bel exemple dans la conduite des premiers chrétiens. Durant trois cents ans de persécution impitoyable, jamais il n'y eut parmi eux de trouble ni de sédition. Ils pratiquaient à la lettre la recommandation de S. Pierre : « Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres, avec toute sorte de respect, non seulement à ceux qui sont bons et humains, mais à ceux qui sont rudes et fâcheux. » (I Petr., II, 18). Il n'y eut jamais de meilleurs citoyens, de plus braves soldats. Il leur était défendu de causer du trouble, de faire du scandale, de maudire les faux dieux, de renverser les idoles, de se livrer à aucune violence. Ils prêchaient la vérité, sans altérer le repos public, autant qu'il était en eux. Ils ne devaient pas aller au-devant du martyre, s'attirer la mort par quelque provocation. Les règles de l'Eglise ne leur permettaient que d'attendre le coup en patience. Pendant que les empereurs les persécutaient avec une haine implacable, eux, selon l'exemple de leur divin Maître et les recommandations de l'apôtre S. Paul, ils faisaient des supplications, des prières, des demandes pour les tyrans, leurs bourreaux. Voilà nos modèles.

Un instant de réflexion, du reste, suffira pour nous faire comprendre et toucher du doigt, pour ainsi dire, les multiples services que nous rend l'Etat et les lourdes charges qu'il assume : protéger la sécurité publique, administrer la justice, encourager l'agriculture et les arts, développer

le commerce et l'industrie, maintenir la nation à la hauteur de ses traditions historiques et d'autres choses encore. Mais tous ces services publics, comme on les appelle, lui coûtent fort cher. Il est donc juste que l'Etat prélève sur les ressources des particuliers de quoi subvenir à ses dépenses, puisque ce sont les particuliers qui en profitent. C'est donc un devoir pour les citoyens de payer l'impôt : celui-ci est un véritable devoir. On l'a d'ailleurs justement comparé à une prime d'assurances qui, tout en nous procurant de précieux avantages, nous garantit contre des risques nombreux.

Là encore, l'exemple nous vient de haut. Se fondant sur un prétexte de religion pour ne point payer d'impôts à un peuple infidèle, les Pharisiens prétendaient qu'on ne devait pas se soumettre aux tributs imposés par les Romains idolâtres. Ils cherchèrent un jour à embarrasser Notre-Seigneur sur ce sujet délicat : « Hypocrites, leur répondit le divin Maître, pourquoi me tentez-vous ? Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » Et à l'autorité de cette parole il ajouta celle de l'exemple. Pauvre, il paya le tribut, et pour lui et pour ses apôtres. Pour le payer, il fit même un miracle, imposant ainsi à notre patriotisme un prodige d'abnégation et de dévouement.

Comme toujours, S. Paul a repris et développé la doctrine du divin Maître. Il sait que celui qui règne s'appelle Néron, cet empereur romain, ou plutôt ce monstre dont le nom demeurera dans la postérité comme le type du plus cruel tyran. N'importe, l'Apôtre ne veut pas qu'on refuse à Néron cette marque d'obéissance autant que de respect : « Le prince est ministre de Dieu, dit-il, soyez-lui donc soumis, non seulement par crainte et par colère, mais par obligation de conscience. Rendez aux princes ce que vous leur devez : le tribut à qui est dû le tribut, l'honneur à qui est dû l'honneur. » (Rom., xiii, 5-7).

Outre l'impôt de la terre, il faut payer à l'Etat l'impôt du sang, car l'intérêt de la prospérité publique, l'honneur et la sécurité de tout le monde demandent ce sacrifice. Sans doute, il serait à désirer que les nations fussent assez sages et assez justes entre elles pour n'avoir pas besoin de se défendre contre les ennemis du dedans et du dehors. Mais c'est là un idéal qui restera longtemps encore une espérance. En attendant qu'il se réalise, il faut à l'Etat une armée régulière, qui représente la force au service du droit. Un pays incapable de se défendre risque de devenir facilement la proie d'autres pays moins scrupuleux. Le service militaire est donc une obligation pour les citoyens. C'est devenu aujourd'hui la loi générale et commune.

A Dieu ne plaise que je m'insurge contre elle ! Aux sages d'examiner si c'est une conquête de la civilisation que cet effroyable pied de guerre qui fait de la nation une armée et de la patrie un camp. Je ne puis, quant à moi, y voir qu'un retour vers les temps barbares. Mais, en tout cas, ce n'est pas vous qui serez réfractaires à cette loi. Vous ne prétexterez pas, comme certains utopistes de nos jours, je ne sais quelle objection de conscience contre le service militaire. J'en conviens, il n'y a pas, pour un Etat, de plus cruelle extrémité que la guerre ; mais le droit naturel, le droit des gens, le droit divin lui-même sont d'accord pour reconnaître que la guerre, loin d'être interdite, est parfois une impérieuse nécessité. Jamais ni Jésus-Christ ni les Apôtres n'ont interdit le métier des armes ; au contraire ils en ont reconnu la légitimité. Aux premiers temps de l'Eglise, quand la religion était dans toute sa pureté primitive, il y avait des chrétiens dans les armées impériales, et l'Eglise a mis des soldats sur ses autels. Aussi, en dépit de quelques illuminés, si l'heure de la guerre venait à sonner, j'ai confiance que le patriotisme reprendrait tous ses droits, la France trouverait encore des défenseurs parmi ses enfants, et vous, catholiques, vous ne seriez pas les moins vaillants.

Mais, Dieu merci, l'état de guerre est une exception ; la paix est notre état ordinaire, et elle nous impose aussi un devoir : le devoir civique, celui qui fait, non plus un soldat, mais le citoyen. Or le devoir civique s'exerce par le vote, sur lequel je veux appeler votre attention.

Assez souvent vous êtes appelés à émettre des votes, à élire vos représentants aux différentes assemblées du pays. Vous rendez-vous compte de la nécessité et de la gravité de cet acte de votre vie civile ? Savez-vous d'abord qu'il y a obligation grave de voter ? Malheur à qui ne la remplit pas, par indifférence, par négligence et pusillanimité ! Celui-là n'est ni Français ni chrétien. L'obligation d'aller au scrutin est une de celles dans lesquelles la conscience est le plus étoitement engagée, et l'abstention une faute grave devant Dieu et devant les hommes. C'est l'abstention des électeurs chrétiens qui a fait ou laissé faire le mal, depuis cinquante ans que la religion est persécutée en France. Qui nous en relèvera ? Le suffrage de tous les catholiques allant aux urnes comme un seul homme. Chose étrange ! cette vérité évidente par elle-même est de celles qu'on oublie le plus. Chacun se dit : « Je ne suis qu'une petite goutte d'eau, en quoi l'Océan a-t-il besoin de moi ? Une voix de plus ou de moins, la belle affaire ! » L'Océan pourrait vous répondre qu'il n'est composé que de gouttes d'eau.

Et non seulement il faut voter, mais bien voter. La prospérité du pays en dépend : pour la nomination de ses divers mandataires, le citoyen influe sur la vie même de la nation. Si de mauvaises lois, au point de vue de la conscience ou du bien-être général, sont votées, ceux qui ont choisi des représentants incapables ou indésirables restent responsables, pour leur part, du dommage causé à la patrie. Il faut donc, à l'heure de voter, consulter non pas ses intérêts privés, ses sympathies personnelles, mais sa conscience et la suivre en ceci comme en tout le reste. Il faut aller aux renseignements et ne donner sa voix qu'à des candidats favorables à la religion et au bien public.

Est-ce assez ? Non, m. f., pas encore, et le devoir civique qui vous oblige à déposer votre vote comme électeur, vous oblige à ne pas refuser le mandat qui vous est offert comme éligible et conféré comme élu. Qu'il s'agisse d'un siège au Conseil municipal d'une ville ou d'un village, dans un comité ou une réunion politique, administrative, agricole ou financière, petite ou grande, souvenez-vous bien que vous, catholiques, vous ne devez, vous ne pouvez pas le refuser. Votre place est là. L'accepter, c'est y faire monter avec vous la justice et la vérité ; la refuser, c'est la livrer au mensonge et à l'iniquité. Ici la modestie, l'humilité, l'intérêt propre ne sont pas de mise. C'est au dévouement qu'on fait appel, c'est de la vie morale ou de la perte de toute une génération peut-être qu'il s'agit. Il n'y a donc point d'hésitation permise.

D'une manière générale, s'il y a dans le pays une influence à exercer, une direction à donner, une élection à préparer, un bon établissement à fonder, une bonne cause à défendre, une bonne idée à propager, une injustice à venger, un malheur à conjurer, partout où il y a du bien à faire, là est votre place ; catholiques, songez-y ! Vous devez être toujours les premiers sur la brèche, car l'ennemi bat le rempart, et c'est une règle qu'en temps de siège tout citoyen est soldat. Voilà comment vous témoignerez votre amour et votre dévouement à la patrie, voilà comment vous la servirez, par votre travail, par votre science, par votre bienfaisance, par vos sacrifices, par votre désintéressement.

Il se trouve, en effet, que le meilleur moyen de servir le pays, c'est encore de donner le bon exemple et de servir Dieu soi-même avec ferveur. Parmi les catholiques, on gémit souvent sur les mœurs du temps, sur la crise de la conscience, sur l'envahissement progressif du vice et de la débauche. On s'écrie : « Il faudrait changer les lois et le gouvernement, il faudrait une révolution pour remettre les choses au point ! » Eh ! réformateurs du monde, commencez donc par vous réformer vous-mêmes. Changez vos défauts en vertus, devenez plus sages, plus honnêtes, plus retenus ! Renoncez à vos erreurs et à vos préjugés ! Il y a une révolution qui n'a pas été tentée et qui mériterait de l'être : c'est la conversion et l'amélioration de chacun de vous. Il y a tout lieu de croire qu'à mesure que les individus vaudraient mieux, la société elle-même deviendrait meilleure. Louis Veuillot disait : « Le grand service à rendre aux incrédules, c'est de faire que les chrétiens soient chrétiens. Si ce petit nombre de fidèles qui fréquentent assidûment les églises étaient vraiment ce qu'ils devraient être, s'ils avaient la science et l'amour, ils changeraient le monde. » Que notre patriotisme nous donne à tous cette noble ambition. Soyons les sauveurs de notre patrie !

Il y a des gens qui désespèrent de la France, qui la croient trop gâtée, trop malade pour guérir jamais. Il y a longtemps que ces propos se tiennent. Est-ce qu'ils ne se tenaient pas à l'origine de la monarchie franque, alors que les fils de Clovis le chevelu, devenus des fainéants, promenaient leur indolence dans Paris et Soissons ? Et Dieu préparait Pépin et Charlemagne. Est-ce qu'ils ne se tenaient pas après Crécy, Poitiers et Azincourt, alors que l'Anglais était maître partout en France ? Et Dieu préparait Jeanne d'Arc. Est-ce qu'ils ne se tenaient pas après la mort étrange de Charles IX, duquel Bossuet dit terriblement que « les pores de sa peau s'étant ouverts par des mouvements violents, on le vit noyé avec justice dans son propre sang, pour avoir répandu si cruellement celui de ses sujets » ? Et Dieu préparait le pacificateur de nos luttes intestines, Henri IV. Est-ce qu'ils ne se tenaient pas après Ramillies, quand Louis XIV, pauvre lion vieilli, rêvait de s'ensevelir sous les débris de la monarchie ? Et Dieu préparait Villars. Est-ce qu'ils ne se tenaient pas au lendemain du meurtre de Louis XVI, en 1793, alors que l'Angleterre, la Hollande, la Prusse, l'Autriche, la Sardaigne, les Deux Siciles, l'Espagne et le Portugal se levaient contre l'Assemblée nationale ? Et Dieu préparait Bonaparte. Est-ce qu'ils ne se tenaient pas en 1871, au lendemain de nos défaites, alors que la France agonisait sous les coups que lui avaient portés les Prussiens ? Et Dieu nous préparait Sonis, Philibert Vrau, Albert de Mun et Léon Harmel. Est-ce qu'ils ne se tenaient pas en 1914, alors que la France, vaincue à Charleroi et envahie jusqu'à Paris, semblait à deux doigts de sa perte ? Et Dieu préparait la victoire de la Marne, il nous préparait ces grands chefs qui avaient nom Foch, Mangin, Pétain et Castelnau. Et en 1918, lorsque l'Allemagne faisait un suprême effort et une ruée nouvelle sur Paris ? Dieu s'apprêtait alors à nous donner la victoire.

Non, voyez-vous, ces discours découragés sont trop vieux ; ils ont trop traîné par les chemins pour que vous vous y arrêtiez. Notre pays a des souplesses étranges, des élasticités étonnantes qui lui permettent de rebondir, d'un seul coup, des abîmes où ses ennemis le croyaient perdu aux sommets d'où il les domine de sa jeunesse renaissante.

Aussi, quand je vois certains prophètes de malheur sonner le glas de la France, je ne puis pas, je ne veux pas les croire. Malgré tout, j'ai foi dans les immortelles destinées de ma patrie. Au lieu du *De profundis* de la mort, c'est l'*Alleluia* de la Résurrection qui me vient aux lèvres. Et ce qui me donne cet invincible espoir, c'est le spectacle réconfortant de tant de bons chrétiens qui, sur le sol de la France, aux efforts du mal, aux turpitudes du vice, aux scandales de l'injustice, aux crimes de l'impiété, opposent leur vie d'honneur, de travail, de piété et de dévouement. Les voilà, les vrais sauveurs de la patrie, ceux qui donneront le signal de la délivrance et qui rendront la France à Dieu. Ainsi soit-il.

FIN

POUR LA FÊTE DE S. FRANÇOIS DE PAULE

(2 avril)

PÉNITENT ET THAUMATURGE

Mes frères,

Nous connaissons le nom de François de Paule depuis notre enfance : il reste associé dans notre souvenir à celui de Louis XI.

Au château de Plessis-les-Tours, le roi, frappé d'une maladie de langueur, achevait tristement son existence. Tout ce qu'avait tenté son entourage restait inutile. Le malade ordonna des prières, des processions, des pèlerinages, pour que le ciel lui accordât sa guérison et que cessât de souffler ce vent du Nord qui était son tourment.

Un saint ermite de l'Italie du Sud remplissait alors l'Europe du bruit de sa renommée. Les miracles, disait on, fleurissaient sous ses pas. Le roi voulut tenter cette chance suprême. Il décida le pape Sixte IV à lui envoyer François de Paule, qui refusait de se rendre près d'un roi guidé seulement par des vues humaines. Le saint ne pouvait cette fois se soustraire à un ordre venu de Rome. Il partit pour la France.

Le roi avait demandé un miracle du corps. François de Paule fut près de lui le guérisseur de l'âme. Il lui fit comprendre que les jours des rois, comme ceux de leurs sujets, étaient comptés, qu'il fallait envisager cette volonté de Dieu sur lui, l'accepter par la soumission à la mort. Touché par ces exhortations d'un saint et par la grâce de Dieu que lui valaient les prières du serviteur de Dieu, notre roi Louis XI s'abandonna enfin à la volonté divine et ce fut S. François qui lui ferma les yeux.

Voilà ce que tout Français a appris, à l'école, du saint que nous fêtons aujourd'hui.

Mais d'où lui venait ce renom de sainteté qui avait franchi les Alpes, et si grand qu'un roi de France mettait tout en œuvre, jusqu'à l'autorité du pape, pour s'assurer son intervention auprès de Dieu ?

Ce renom, François le devait à ses vertus, surtout à son esprit de pénitence et au don des miracles qu'il avait reçu du ciel. Pénitent et thaumaturge, ces deux mots expriment ses deux plus grands titres à notre admiration. Qu'il nous aide à comprendre les leçons de sa vie avec cette force de persuasion qui lui valut de tourner enfin vers Dieu l'âme de Louis XI.

I. — *Le pénitent*

La Calabre montagneuse et boisée éveille tout de suite dans notre esprit le souvenir d'un pays de brigands. Les Juifs disaient : « Peut-il sortir quelque chose de bon de Nazareth ? » Et nous raisonnons comme eux : la Calabre serait-elle une terre de sainteté ?

C'est de là cependant que nous vient S. François. Il naquit à Paule, dont le nom restera accolé au sien, comme celui d'Assise au séraphique patriarche. Et pareil au Maître qu'il devait servir et glorifier, il appartenait à un foyer très humble.

Sa naissance même portait avec elle d'heureux présages. Il fut, peut-on dire, l'enfant du miracle. C'est à la suite d'un vœu que ses parents, longtemps privés d'enfants, l'obtinrent enfin du ciel à force de prières ardentes.

Le grand pénitent qu'il serait un jour avait de qui tenir. Son père passait sa vie dans la pratique du jeûne ; sa mère était l'émule de son mari dans les pratiques de piété et de mortification. François les dépasserait un jour ; mais son existence serait la preuve du bienfait de l'éducation familiale et de la vérité du proverbe qui dit : « Bon sang ne saurait mentir. »

Dès son jeune âge il fit l'apprentissage de sa vie pénitente. On cite ce trait de sa huitième ou de sa dixième année. Comme sa mère lui conseillait un jour de se couvrir la tête en disant son Rosaire, à cause du froid rigoureux de la saison, son enfant lui répondit : « Si je parlais à la reine, loin de m'ordonner de me couvrir, vous me commanderiez le contraire ; souffrez donc que je reste découvert en parlant à la Mère de Dieu qui est la souveraine de l'univers. »

Quand il fut en âge d'entrer au couvent comme oblat, suivant la promesse qu'avaient faite ses parents de le consacrer à Dieu sous l'habit de S. François, quand au berceau une fluxion à l'œil l'avait menacé de cécité, son esprit de pénitence le porta à choisir non pas le couvent le plus proche, mais celui de Saint-Marc, où la rigueur de l'observance était mieux gardée.

Le vœu de ses parents accompli, il se laissa pousser par la vocation qui l'entraînait à une vie plus austère encore que celle qu'avait connue sa jeunesse au couvent de Saint-Marc.

Après de dévots pèlerinages à Assise, à Rome, au Mont Cassin, il se retire dans la solitude. Il a pour maison une caverne. Il dort à même le roc. Les herbes et les racines qu'il trouve entre les rochers et dans les bois composent son menu journalier. Il porte comme vêtement un cilice et une robe grossière.

Bientôt des disciples accoururent vers cette caverne, comme autrefois au *Sacro Speco* de S. Benoît à Subiaco. Pour répondre à ce mouvement des âmes, il lui fallut construire un monastère et organiser la vie religieuse de ses habitants. A 19 ans, S. François de Paule se trouvait fondateur d'Ordre.

Quel souffle d'austérité passait donc alors sur les âmes ! Il semble que le genre de vie de S. François de Paule aurait dû rebuter les tempéraments les plus héroïques. Et il lui fallait multiplier en Calabre, en Sicile, dans toute l'Italie, bientôt en France, en Espagne, par toute l'Europe, les colonies de ses *Minimes,* — c'est le nom tout d'humilité qu'il voulut pour eux, — afin de satisfaire aux aspirations de pénitence qui travaillaient le monde en cette dernière partie du XV[e] siècle, comme pour préparer un terrain de résistance,

ainsi que l'a remarqué le Cardinal Bellarmin, aux assauts que Luther et son église allaient bientôt livrer à la mortification chrétienne.

Et nous avons là l'explication de cette sublimité de pénitence d'un S. François de Paule et de ses religieux.

Il est bien certain que de telles règles de vie supposent des vocations spéciales. Si la pénitence est une loi fondamentale de la vie chrétienne, elle n'impose pas pourtant aux hommes de pareilles rigueurs. Mais quand elle menace de disparaître de la surface de la terre, quand le monde part en guerre contre elle au nom de la raison et du bon sens, quand les esprits semblent désemparés par ces doctrines nouvelles ou plutôt renouvelées du paganisme, il est nécessaire que Dieu suscite des héros de pénitence dont l'exemple neutralise l'influence des doctrines faciles. Ils sont le sel de la terre, qui la garde de la décomposition. Leurs exigences donnent à la protestation divine l'éclat de voix nécessaire pour se faire entendre. Il faut toujours de ces sentinelles avancées pour veiller sur le gros de l'armée et la sauver.

Et voilà pourquoi, malgré ce que nous sommes enclins à nommer une outrance, la vie de S. François de Paule reste actuelle, comme est opportune la rigueur de la vie religieuse dans notre société contemporaine, afin de réagir contre le néopaganisme des temps modernes. S. François de Paule ne nous impose pas sa règle de vie ainsi qu'une condition inéluctable de salut. Mais sa rigueur même empêche que l'existence facile de bien-être et de plaisirs n'acquière droit de prescription dans la société chrétienne et que des générations n'en arrivent à méconnaître la loi de salut : « Si vous ne faites pénitence vous périrez tous. »

Et c'est encore pour mieux accréditer son message que Dieu a voulu le favoriser du don des miracles et faire de lui un des plus grands thaumaturges de l'histoire de l'Eglise.

II. — *Le thaumaturge*

Peu d'existences en effet sont aussi merveilleuses. A elle seule, la biographie de S. François de Paule constitue une véritable *Légende dorée*.

Déjà dans ses années de jeune oblat, au couvent des Cordeliers de la ville de St-Marc, on pourrait nouer tout un bouquet de *Fioretti*. Mais c'est surtout avec sa vie de fondateur et de prédicateur qu'éclate en lui le don des miracles. Tant de prodiges accompagnèrent par exemple la construction de son premier monastère qu'ils répandirent par toute l'Italie et au-delà la célébrité de sa fondation.

Une fournaise de chaux faisait feu par de multiples crevasses. Elle menaçait de s'écrouler et de rendre ainsi la chaux inutilisable. Le saint entre dans la fournaise, bouche toutes les issues, et sort du brasier aussi frais et aussi sain, disent les chroniques, que s'il n'avait pas bougé de son oratoire.

Un autre jour, un immense quartier de rocher se détache de la montagne et roule en avalanche sur les constructions à mi-hauteur, menaçant de les jeter par terre et de broyer les ouvriers au chantier. S. François élève son cœur vers Dieu. Le bloc énorme s'arrête soudain au plus rapide de sa chute et le saint l'étaie de son bâton.

Et ce furent des miracles quotidiens pour subvenir à la subsistance de ses ouvriers ou pour assurer les matériaux nécessaires.

Il faut aller très loin chercher l'eau indispensable : il en fait jaillir d'un rocher ; le pain et le vin manquent pour nourrir ses équipes de travailleurs : il leur en fait servir à point ; la maladie ou un accident immobilise un terrassier ou un maçon : il le guérit sur-le-champ.

Notre Seigneur répondait aux disciples de Jean-Baptiste, venus l'interroger sur sa mission : « Allez, rapportez à Jean ce que vous entendez et ce que vous voyez : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. » (Matth., XI, 4 et 5). Les miracles de François de Paule rendaient ainsi témoignage à sa mission de pénitence et mettaient en route vers lui toutes les âmes remuées par la grâce de Dieu.

Des résurrections même venaient en effet attestester la sainteté de sa vie et de son œuvre.

A cause de l'opposition de sa mère, un de ses neveux n'avait jamais pu mettre à exécution son désir de se faire religieux sous la conduite de son oncle. Il tombe malade et meurt et on célèbre ses obsèques dans l'église du couvent. Mais le saint s'oppose à ce qu'on le descende dans la fosse ; il le porte dans sa chambre, obtient son retour à la vie à force de larmes et de prières. Alors il s'adresse à la mère qui avait fait obstacle à la vocation de son fils : « Etes-vous maintenant résignée à la volonté de Dieu ? — Ah ! que n'y ai-je consenti plus tôt ! Mon enfant serait maintenant vivant et j'aurais la consolation de le voir. A présent, c'est trop tard et je ne le verrai ni séculier ni religieux. » Le saint insiste : « C'est assez que vous consentiez à le laisser suivre sa vocation. » Et il ramène le ressuscité à sa mère, vêtu de l'habit de son Ordre.

Ses dons de guérisseur finirent par émouvoir les médecins du pays. Leur clientèle les abandonnait pour les cures plus rapides et plus sûres de S. François. Aussi menèrent-ils une véritable compagne contre le saint pour sauver leur cause et réussirent à mettre de leur côté le Père Scozetti, religieux mineur de l'Observance, qui tonna contre les pratiques superstitieuses du saint et vint même lui reprocher de tromper le peuple par de faux miracles. Alors S. François prit dans ses mains des charbons ardents, les pressa longuement et les tendit enfin à son adversaire qu'il voyait si dépourvu du feu de la charité fraternelle, en lui disant avec une pointe de malice : « Père Antoine, chauffez-vous par charité, car vous en avez grand besoin. » Le Père Scozetti

s'avoua vaincu et cessa de se faire le porte-parole des revendications de la Faculté.

Avant sa mort, se renouvela ce miracle des charbons ardents. Si je le cueille dans ce florilège étonnant de merveilles entre mille autres, c'est parce qu'il s'est accompli chez nous et qu'il fut comme le dernier sceau mis par Dieu à sa vie, à sa prédication et à son œuvre de pénitence.

C'était le Jeudi Saint, veille de sa mort, — car il mourut comme son divin Maître le Vendredi Saint, à trois heures, avec les mêmes paroles de Jésus sur les lèvres : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains. » — Il était alors dans son couvent du Plessis, où la reconnaissance des successeurs de Louis XI avait voulu établir son Ordre. Comme le prescrivait la Règle, il réunit ses religieux à la sacristie qui servait de salle de chapitre. Quelques-uns de ses disciples, déchus de la ferveur première, murmuraient contre la rigueur de leur Carême perpétuel qu'ils estimaient un joug insupportable. C'est alors que le saint prit encore dans ses mains des charbons ardents et, pour donner du cœur à ces religieux trop lâches, il leur déclara que le même Dieu qui lui faisait manier ce feu sans se brûler, leur donnerait la grâce de mener une vie d'austérité qu'ils jugeaient au-dessus de leurs forces.

Ce fut son dernier entretien avec ses fils. Sa suprême prédication fut, comme les autres, une prédication de la pénitence.

* *

Comme notre siècle aurait besoin que se levât un nouveau S. François de Paule, pour revigorer dans nos mœurs, mœurs du moindre effort, la loi de la pénitence et du sacrifice !

La rigueur de cette loi s'est à ce point détendue que le Carême lui-même n'est plus qu'une ombre pour beaucoup et que la disparition pratique de cette saison du jeûne et de l'abstinence a fait sortir avec elle, de la pensée chrétienne, l'idée du sacrifice.

Aussi qu'elles sont rares aujourd'hui, les âmes trempées qui ont pris volontairement l'habitude de réagir contre leurs instincts mauvais et leurs penchants au mal ! Aux maximes de pénitence ont succédé des maximes de bien-être. Où il y a de la gêne il n'y a pas de plaisir. Et on se laisse aller à toutes les facilités, sans plus même avoir conscience que pareil abandon de soi-même est radicalement antichrétien.

Que la vie de S. François et que la bénédiction du miracle que Dieu lui a donné nous rappellent, m. f., la parole grave de Notre-Seigneur que cette vie et ces miracles semblent avoir eu pour but de raviver : « Si vous ne faites pénitence vous périrez tous. » N'oublions jamais que nous sommes les disciples d'un Jésus crucifié. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DE S. ISIDORE DE SÉVILLE

(4 avril)

L'EXCELLENCE DE SES TRAVAUX

Mes frères,

Nom bien porté dans le calendrier de l'Eglise que celui de S. Isidore !

Le plus populaire est assurément celui de S. Isidore le laboureur, dont l'image préside aux travaux des champs et dont les cultivateurs célèbrent la fête avec le même éclat traditionnel que les jardiniers S. Fiacre.

Le S. Isidore que l'Eglise honore aujourd'hui est moins connu de la masse des fidèles. Il pourrait patronner les travaux de l'esprit comme l'autre les travaux de la terre. Il fut une des grandes lumières de l'Eglise.

Il naquit à Carthagène, vers l'an 560, quatrième et dernier enfant d'une famille qui reste une des gloires les plus pures de l'Eglise d'Espagne. En effet, son aîné, S. Léandre, fut évêque de Séville où il n'aura qu'à suivre ses exemples. Son second frère, S. Fulgence, évêque d'Ecija, illustra aussi son siège par ses vertus et sa science. Sa sœur Florentine, vierge consacrée à Dieu, est également honorée d'un culte public. Quand il succéda à son frère Léandre sur le siège épiscopal de Séville, il avait à maintenir l'honneur d'un nom ; il y mit le comble.

Si l'Espagne peut s'enorgueillir de sa vertu et de sa science, ce nous est aussi un devoir, à nous Français, d'entretenir son souvenir. Son œuvre, importée en France par des moines irlandais et par Théodulphe, évêque d'Orléans, exerça une grande influence à la cour de Charlemagne. Nous lui sommes donc redevables en partie des institutions, de la science, des méthodes qui marquèrent le gouvernement de Charlemagne en faveur de l'instruction du clergé et des fidèles de son empire sous l'impulsion du moine Alcuin.

On a coutume d'orner ses images d'un triple attribut : des *abeilles*, une *plume*, un *prince à ses pieds*. Ces emblèmes synthétisent les caractères les plus accusés de son histoire et nous aideront à les mieux graver dans notre souvenir.

I. — *Des abeilles : le savant*

Les abeilles, qui sont devenues comme son blason, rappellent peut-être un phénomène miraculeux de ses débuts dans la vie.

Sa nourrice l'avait laissé ce jour-là jouer seul dans le jardin. Quand elle alla le rejoindre, elle eut quelques minutes d'effroi. Un essaim d'abeilles l'environnait : les unes entraient dans sa bouche et y déposaient leur miel ; les autres lui couvraient le visage, mais sans lui causer de mal. On y vit un présage de sa future éloquence. C'était, renouvelé pour un autre docteur de l'Eglise, le miracle de S. Ambroise enfant.

Mais plus qu'un souvenir historique, ces abeilles iconographiques sont surtout l'emblème de son travail, de sa science et de son éloquence.

Pourtant ses débuts n'auraient pas été ceux d'un élève studieux. Mis à l'école de son frère aîné Léandre, il aurait trouvé sa discipline sévère et préféré l'école buissonnière. Lors d'une de ces fugues écolières, sa curiosité d'enfant fut attirée un jour par les sillons profonds creusés dans la margelle d'un puits par la chute répétée et continuelle de quelques gouttes d'eau. Une femme venue puiser de l'eau lui expliqua ce qui semblait mystère à son intelligence de petit. Et ce rien aurait marqué le départ de sa vie studieuse : puisque l'eau tombant sans cesse au même endroit finissait par creuser dans la pierre des excavations si marquées, l'étude finirait bien par imprimer dans son esprit toutes les sciences dont son frère Léandre lui imposait le programme.

Est-ce à dater de ce jour, comme le veut la légende, est-ce au contraire par tempérament naturel, comme pense son savant historien Dom Paul Séjourné *(S. Isidore de Séville,* Paris, 1929) ? toujours est-il qu'il devint l'abeille diligente que représente son blason.

Il connaît à fond les Ecritures ; il possède tous les Pères de l'Eglise latine, et aussi les Pères de l'Eglise grecque dont les œuvres ont été à son époque traduites en latin, comme celles de S. Jean Chrysostome ; les lettres profanes lui deviennent également familières ; il a lu et étudié les poètes, les médecins, les juristes romains. Braulion, un de ses amis, dira de lui : « En Isidore, l'antiquité a retrouvé quelque chose d'elle-même, ou plutôt c'est notre temps qui s'est fait en lui-même une image de l'antiquité. »

Son intelligence et son travail ont fait de lui vraiment un homme encyclopédique, d'une érudition exacte, d'une clarté et d'une précision d'exposition remarquables, d'un style de belle qualité et volontiers éloquent, et cela à une époque de décadence qui donne plus de mérite à son labeur et plus de relief à sa science.

Car ce qu'il a ainsi acquis de savoir, voici qu'il va commencer à le mettre par ses ouvrages au service de l'Eglise, de l'Eglise de Séville d'abord, où le peuple le désigne pour succéder à son frère S. Léandre, et, par l'Eglise de Séville, à celle de toute l'Espagne et de l'Europe.

C'est ce que nous rappelle cet autre emblème de ses images : une plume.

II. — *Une plume : l'écrivain*

La lourde charge de l'administration de son diocèse ne l'empêche pas de mettre en œuvre les milliers et les milliers de notes qu'il a prises pendant ses années d'études et de solitude.

Au lieu de dresser ici le catalogue bibliographique de S. Isidore, qui révèle pourtant l'étendue immense de son savoir par les différents problèmes sur lesquels il a exercé sa plume : l'Ecriture Sainte, la théologie, le droit, l'histoire, les lettres, nous aimons, nous autres prêtres, à nous rappeler son livre des *Etymologies,* dont nous avons si souvent rencontré les citations dans celui des Docteurs de l'Eglise qui fut notre maître à tous, pendant nos années de grand séminaire : S. Thomas d'Aquin.

Si ces livres vous restent quelque chose de fermé, pourtant vous avez bénéficié et vous bénéficiez encore, m. f., de la science qu'ils renferment.

Je ne prendrai qu'un exemple.

En visitant les vieilles cathédrales de nos villes de France, vous vous êtes amusés quelquefois de cette exubérance d'ornementation de l'architecture gothique : variété des fleurs, monstres de toutes sortes, scènes légendaires d'une audace étrange. Savez-vous où les imagiers et les sculpteurs du Moyen Age ont puisé leur inspiration ? Mais c'est dans les livres de S. Isidore, surtout dans ses *Etymologies,* qui nous racontent les traditions sur les monstres et les races sauvages de l'humanité, qu'ils ont nourri leur imagination. Ils ont donné l'expression plastique de toutes ces traditions qu'avait collectionnées dans ces pages la science de S. Isidore.

Pourtant, vous vous en doutez bien, ce sont surtout ses ouvrages sur les Ecritures, sur les vérités catholiques, sur la législation de l'Eglise, qui lui ont valu son titre de Docteur. On peut dire qu'il lui fut décerné dès sa mort et par acclamation. Dix-sept ans seulement après sa disparition, le VII^e^ concile de Tolède le proclamait déjà « le Docteur insigne du siècle, le tout récent ornement de l'Eglise catholique, le plus savant des derniers siècles. »

Son prestige sera si grand et si durable que, deux siècles plus tard, en 847, le pape Léon IV, dans toutes les questions de foi et de discipline, en appellera à l'autorité de S. Isidore, comme à l'autorité la plus haute après celle des décisions antérieures des Conciles et des Souverains Pontifes.

L'influence prépondérante du grand Docteur espagnol se fit surtout sentir dans l'établissement d'harmonieux rapports entre l'Eglise et l'Etat. C'est la signification de son dernier emblème : le prince à ses pieds rappelle qu'il acheva de réconcilier avec l'Eglise le nouveau pouvoir temporel qui avait succédé en Espagne à la domination romaine.

III. — *Un prince : le législateur*

L'action législative de S. Isidore, plus profonde encore que son influence littéraire et théologique, se fit d'abord sentir à l'intérieur même de l'Eglise, dans l'organisation de la vie religieuse, de la vie liturgique, de la vie ecclésiastique.

Sa *Règle des moines* s'inspire surtout de la *Règle* de S. Benoît, qui reste bien le patriarche. Sa nouveauté, c'est d'y introduire la prière pour les défunts. Avec lui, cette dévotion de toujours prend une place officielle dans la vie religieuse.

Il voulut aussi donner aux cérémonies religieuses, ou plus exactement à toutes les manifestations